

GROUP 2 HERBICIDE

PEEL HERE
TO OPEN 

Everest[®] 2.0 Herbicide

SUSPENSION CONCENTRATE HERBICIDE
AGRICULTURAL

FOR POSTEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT (INCLUDING DURUM WHEAT) AND WINTER WHEAT FOR CONTROL OF WILD OAT, GREEN FOXTAIL, JAPANESE BROME, VOLUNTEER TAME OAT AND CERTAIN BROADLEAF WEEDS FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA ONLY

GUARANTEE:

Flucarbazone (present as flucarbazone-sodium) 397.33g/L

Contains 2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00033%, 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00084% and bronopol at 0.0052% as preservatives.

REGISTRATION NUMBER 30342 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

STORE IN A COOL, DRY PLACE

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

EPA Est. No. 089332-GA-001
AD050815V1
103115-B

For product information call: 1-866-761-9397

NET CONTENTS: 1.937 LITRES



Arysta LifeScience

FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE:

Call **PROSAR:** 1-866-303-6952 or 1-651-603-3432.

FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (spill, leaks, fire, exposure, or accident):

Call **CHEMTREC:** 1-800-424-9300 or 1-703-527-3887.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRODUCT INFORMATION

EVEREST® 2.0 Herbicide is a selective herbicide for post-emergence timings in spring wheat (hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring, and extra strong or utility), durum wheat, and winter wheat.

EVEREST 2.0 Herbicide applied post-emergence must be tank mixed with a surfactant listed on this label. For broader spectrum activity, EVEREST 2.0 Herbicide may be tank mixed with a broadleaf herbicide listed on this label. See TANK MIXES section for recommended products.

EVEREST 2.0 Herbicide is absorbed by foliage and roots of wild oat, green foxtail and certain broadleaf weeds. These weeds cease growth soon after application, removing the competitive effects of susceptible weeds. However, complete weed control may not be seen for one to two weeks.

EVEREST 2.0 Herbicide will control wild oat biotypes which have developed resistance to ACCase (Group 1) and triallate (Group 8) herbicides. **EVEREST 2.0 Herbicide** will also control green foxtail biotypes resistant to ACCase (Group 1) and dinitroaniline (Group 3) herbicides.

One 1.937 Liter jug contains enough **EVEREST 2.0 Herbicide** to treat 27 to 54 hectares depending on the target weeds to be controlled. For weeds controlled and staging of application for each rate refer to the recommended application tables.

Jug Treats the Following:		
Use Rate	Acres	Hectares
36 ml/ha	134	54
48 ml/ha	100	41
60 ml/ha	80	33
72 ml/ha	67	27

DIRECTIONS FOR USE

General Precautions

Read the entire DIRECTIONS FOR USE before using **EVEREST 2.0 Herbicide**.

- Do not apply post-emergence treatments if it is raining or if rainfall is expected within one (1) hour after application.
- Do not apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands), or estuarine/marine habitats.
- Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of waste.
- Do not mix, load or clean spray equipment within 10 metres of well-heads or aquatic systems, including marshes, ponds, ditches, streams, lakes, etc.
- Do not graze treated fields or use green crop for feed. Wheat grain or straw from harvested treated fields may be fed to livestock.
- Do not allow this chemical to drift on to other crops, especially canola, tame oats, or other non target crops.
- Observe minimum interval to harvest of 80 days after treatment.
- Do not treat wheat underseeded to legumes.
- Do not freeze.

Ground Application

- Apply alone or in tank mixes in a spray volume of 50 – 100 L/ha (22.5 – 45 L/acre or 5 – 10 gallons/acre) at 207-345 kPa (30-50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage.
- Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.
- Do not apply during periods of dead calm, when winds are gusty or when wind speed is greater than 15 km/hr at 2 metres high above ground at the site of application.
- Do not apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial Application

- Apply alone or in tank mixes (ONLY with the recommended tank mix partners that are registered for aerial use) in no less than 28 L/ha spray volume at a pressure that delivers medium spray droplets as classified by the ASAE.
- Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
- Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.
- Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.
- To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Aerial Use Precautions

- Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial committee on Pest management and Pesticides.
- Do not apply to terrain where there is potential for surface run off to enter aquatic systems.
- Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specific buffer zones should be observed.
- Do not apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift.
- Do not apply when wind speed is greater than 16 km/h at a flying height at the site of application.
- Do not apply with spray droplets smaller than ASAE medium classification.

Aerial Operator Precautions

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The pilot (aerial applicator) must wear long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes.
- The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

- Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-866-761-9397 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Buffer Zones

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas, and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of application	Crop		Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
			Aquatic Habitat	Terrestrial Habitat
Field sprayer	Wheat		35	20
Aerial	Wheat	Fixed wing	325	95
		Rotary wing	300	75

Consult the label of the tank mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture. Apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

Field sprayer buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 70 %. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 30 %.

TIMING OF APPLICATION

EVEREST 2.0 Herbicide can be applied post-emergence in all types of spring wheat (including durum wheat) and winter wheat.

Research has demonstrated that optimum wheat yield is obtained by early removal of target weeds prior to tillering of wheat. In post-emergence use, apply **EVEREST 2.0 Herbicide** to wheat that has a minimum of one leaf to a maximum of four leaves on the main stem, plus two tillers. Application beyond this stage may result in yield losses due to weed competition.

POSTEMERGENCE USE DIRECTIONS IN SPRING, DURUM, AND WINTER WHEAT

Apply **EVEREST 2.0 Herbicide** plus a surfactant once per growing season when the majority of wheat has a minimum of one leaf to a maximum of four leaves on the main stem, plus two tillers. Use a registered non-ionic surfactant such as Agral 90, Ag-Surf, etc. at a rate of 0.25% v/v (0.25L per 100L total spray solution).

Do not apply more than 72 ml/ha of **EVEREST 2.0 Herbicide** (30 g ai/ha) per growing season.

RECOMMENDED APPLICATIONS

CROP APPLICATION TIMING		
CROP	GROWTH STAGE	REMARKS
Spring Wheat Durum Wheat Winter Wheat	1 leaf to 6 total leaves	1 leaf to 4 leaves on main stem, plus 2 tillers.

GRASS WEED CONTROL IN WHEAT			
CROP	WEEDS	RATE	REMARKS
Spring Wheat Including: hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring and extra strong (utility) wheat Durum Wheat Winter Wheat	Green Foxtail (Wild millet)	36 ml/ha	Green foxtail should be no larger than 4-leaf, 2 tillers.
	Weeds controlled at 36 ml/ha plus Wild Oat Volunteer Tame Oat	48 ml/ha	Wild oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Use 48 ml/ha when wild oat infestations are below 100 plants/m ² . Volunteer tame oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers.
	Weeds controlled at 48 ml/ha plus Wild Oat Japanese Brome	60 ml/ha	Wild oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Japanese brome should be no larger than 4-leaf. Use 60 ml/ha when wild oat infestations are greater than 100 plants/m ² . Use 60 ml/ha when wild oats and Japanese brome grasses are actively growing under ideal environmental conditions.
	Weeds controlled at 60 ml/ha plus Wild Oat Japanese Brome	72 ml/ha	Wild oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Japanese brome should be no larger than 4-leaf. Use 72 ml/ha when wild oat infestations are greater than 100 plants/m ² . Use 72 ml/ha when wild oats and Japanese brome grasses are not actively growing due to poor environmental conditions or when tank mixing with a product that contains dicamba.

BROADLEAF WEED CONTROL IN WHEAT		
WEED	RATE	REMARKS
Redroot Pigweed (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	48 ml/ha	For control of redroot pigweed, apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 6 leaf stage.
Wild Mustard (<i>Brassica kaber</i>)		For control of wild mustard apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 6 leaf stage.
Stinkweed (<i>Thlaspi arvense</i>)		For control of stinkweed apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 9 leaf stage.
Volunteer Canola (<i>Brassica napus</i>)		For control of volunteer canola apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 6 leaf stage. Will not control imidazolinone-tolerant (CLEARFIELD®) canola varieties.
Green Smartweed (<i>Polygonum scabrum</i> Moench.)		For control of green smartweed apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 6 leaf stage.
Shepherd's Purse (<i>Capsella bursa-pastoris</i>)		For control of shepherd's purse, apply EVEREST 2.0 Herbicide to weeds at the 2 to 6 leaf stage.

Wheat exposed to water-logged or saturated soils, or temperature extremes such as heat or freezing weather, or drought, low fertility or plant disease at application time could show unacceptable injury symptoms. Weed control also may be reduced by these same conditions.

TANK MIXES

For broader spectrum control of both annual grasses and broadleaf weeds, **EVEREST 2.0 Herbicide** may be mixed with one of the broadleaf herbicides listed in the following tables. When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, restrictions, and grazing limitations for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Refer to previous tables for the appropriate rate and application timing for **EVEREST 2.0 Herbicide**. Use a registered non-ionic surfactant (0.25% v/v or 0.25 L/100L total spray solution) with **EVEREST 2.0 Herbicide** tank mixes.

APPROVED TANK MIX PARTNERS IN SPRING WHEAT

BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNER		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide.
2	2,4-D Ester	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide.
3	Ally® + 2,4-D Amine	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution). Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.
4	Ally + 2,4-D Ester	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution). Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.
5	Attain™ XC	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.
6	Buctril® M / Logic® M	
7	Curtail® M	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.

APPROVED TANK MIX PARTNERS IN SPRING WHEAT

BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNER		REMARKS
8	DyVel®	Reduction in wild oat control may be observed with this tank mix partner. Use 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide for control of wild oat. Do not use 48 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide with this tank mix.
9	Enforcer™ M Herbicide	
10	Estaprop® Plus / Dichlorprop-D	
11	Express Pack®	
12	Frontline™ 2,4-D XC	
13	Frontline	
14	Frontline XL	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
15	MCPA Amine	Use up to 560 g ae/ha MCPA Amine Herbicide.
16	MCPA Ester	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester Herbicide.
17	OcTTain™ XL	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
18	Optica™ Trio	Reduction in wild oat control may be observed with this tank mix partner. For control of high wild oat populations, use 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide .
19	Paradigm™ Herbicide	

APPROVED TANK MIX PARTNERS IN SPRING WHEAT

BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNER		REMARKS
20	Paradigm Herbicide + MCPA Ester	
21	Paradigm Herbicide + Curtail M Herbicide	
22	Pardner® / Brotex® 240	
23	Prestige™ XC	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.
24	Pixxaro™ A Herbicide	
25	Pixxaro A Herbicide + MCPA Ester	
26	Pixxaro A Herbicide + Curtail M Herbicide	
27	Refine® SG / DEPLOY® WDG + 2,4-D Amine	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
28	Refine SG / DEPLOY WDG + 2,4-D Ester	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).

APPROVED TANK MIX PARTNERS IN SPRING WHEAT

BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNER		REMARKS
29	Refine SG / DEPLOY WDG	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
30	Spectrum™	
31	Stellar A™	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 48 or 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix.
32	Target®	Reduction in wild oat control may be observed with this tank mix partner. Use 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide for control of wild oat. Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 72 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide is used for this tank mix. Do not use 48 ml/ha rate of EVEREST 2.0 Herbicide with this tank mix.
33	Thumper® / Leader®	
34	Triton™ C	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
35	Trophy®	

APPROVED TANK MIX HERBICIDE PARTNERS IN DURUM WHEAT

BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNERS		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use 420 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide. Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
2	2,4-D Ester	Use 420 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide. Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
3	Enforcer M Herbicide	
4	Frontline	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
5	Paradigm Herbicide	
6	Paradigm Herbicide + MCPA Ester	
7	Paradigm Herbicide + Curtail M Herbicide	
8	Pixxaro A Herbicide	
9	Pixxaro A Herbicide + MCPA Ester	
10	Pixxaro A Herbicide + Curtail M Herbicide	
11	Spectrum	Apply tank mix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).

APPROVED TANK MIX HERBICIDE PARTNERS IN WINTER WHEAT		
BROADLEAF HERBICIDE TANK MIX PARTNERS		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide.
2	2,4-D Ester	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide.
3	Buctril M / Logic M	
4	MCPA Amine	Use up to 560 g ae/ha MCPA Amine Herbicide.
5	MCPA Ester	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester Herbicide.
6	Refine SG / DEPLOY WDG	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 2.0 Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).

MIXING INSTRUCTIONS

Ensure the spray tank is clean. In-line strainers and nozzle screens should be clean and 50-mesh or coarser.

1. Fill the spray tank 1/3 to 1/2 full with clean water and begin agitation or bypass.
2. Add the appropriate **EVEREST 2.0 Herbicide** rate directly to the spray tank. Vigorous agitation is required to dissolve the **EVEREST 2.0 Herbicide**. Maintain sufficient agitation during both mixing and application.
3. Add the broadleaf weed herbicide.
4. Add the surfactant, then complete filling tank with balance of water needed.

SPRAYING INSTRUCTIONS

Ground Application

Unless otherwise specified in the tank mix partner section of this label, apply in a spray volume of 50 – 100 L/ha (22.5 – 45 L/acre or 5 – 10 gallons/acre) at 207-345 kPa (30-50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage. Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.

Aerial Application

Unless otherwise specified in the tank mix partner section of this label, apply in a spray volume no less than 28 L/ha (11 L/acre or 3 gallons/acre) at no less than 300 kPa pressure to ensure proper weed coverage. Do not apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzles distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing or rotorspan.

SPRAYER CLEAN-UP

1. Drain the tank and thoroughly rinse spray tank, boom and hoses with clean water. Pay particular attention to flushing out any visible deposits.
2. Fill the tank with clean water and 1% v/v (1 L/100L) household ammonia. Flush the hoses, boom and nozzles with the cleaning solution. Circulate for at least 15 minutes. Flush hoses, boom and nozzles once more, then drain the tank;
3. Clean nozzles and screens in a separate container using the ammonia and water;
4. Repeat #2;
5. Rinse tank, boom and hoses with clean water.
 - Do not clean sprayer near desirable vegetation, wells, or other water sources;
 - Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations;
 - Check tank mix partner label for any additional clean-up procedures.

ROTATIONAL CROPS

The following crops may be planted 11 months after an application of **EVEREST 2.0 Herbicide**.

Soil Zones and Rotational Crops			
Gray-Wooded	Black	Dark Brown	Brown
Spring wheat Barley Canola Field peas*	Spring wheat Barley Canola Field peas* Field bean Flax Durum wheat	Spring wheat Barley Canola Field peas* Flax Durum wheat	Spring wheat

*Field peas may be grown the year following **EVEREST 2.0 Herbicide** application providing the following are all met:

1. Soil pH must be below 7.5,
2. Organic matter must be above 4%, and
3. Precipitation must be equal to or above 10 year average (minimum 100mm within 60 days of application in year of application).

Or, fields can be summerfallowed.

As **EVEREST 2.0 Herbicide** is degraded by soil microbes, environmental conditions that decrease microbial activity must be considered when making rotational cropping decisions. These environmental conditions include prolonged drought and/or cold temperatures within the following cropping season, as well as soils with both low OM (less than 2%) and high pH (greater than 7.5). If these conditions exist, a soil bioassay may be necessary to ensure rotational crop safety.

Do not plant crops other than those listed above in the year following application of **EVEREST 2.0 Herbicide** on wheat.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, **EVEREST 2.0 Herbicide** is a Weed Science Society of America (WSSA) Group 2 Herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to **EVEREST 2.0 Herbicide** and other Group 2 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **EVEREST 2.0 Herbicide** or other Group 2 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an Integrated Pest Management (IPM) program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Arysta LifeScience North America, LLC at 1-866-761-9397.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

PROTECTIVE CLOTHING

When handling (mixing, loading, cleanup & repair) **EVEREST 2.0 Herbicide**, wear long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. When applying (by ground or aerial equipment), wear long-sleeved shirt and long pants, socks and shoes.

Read and follow handling precautions and protective clothing recommendations on broadleaf herbicide and surfactant tank-mix partner labels. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining Personal Protective Equipment (PPE). If no such instructions for washables, use detergent and hot water. Keep PPE apart from other laundry and wash separately.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Note: If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If Inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

- TOXIC to aquatic organisms / non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE AND DISPOSAL

PESTICIDE STORAGE: Store in cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, or feed. Store in original container and out of reach of children, preferably in a locked storage area.

SPILL CLEAN-UP:

Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean-up of spills. Follow safety precautions as directed for handling the product. If the product is clean, it may be used; otherwise, follow the DISPOSAL instructions.

DISPOSAL/DECONTAMINATION:

- Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
- Make the empty container unsuitable for further use.
- Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
- For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**In case of emergency involving a major spill, fire or poisoning
Call CHEMTREC 24-hours at 1-800-424-9300 or (703) 527-3887**

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

DEPLOY, **EVEREST** and the **EVEREST 2.0** logo are registered trademarks of Arysta LifeScience North America, LLC.

© All other products are registered trademarks of their respective companies.

™ All other products are trademarks of their respective companies.

Everest[®] 2.0

Herbicide

HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION

AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (Y COMPRIS LE BLÉ DUR) ET LE BLÉ D'HIVER
POUR LA SUPPRESSION DE LA FOLLE AVOINE, DE LA SÉTAIRE VERTE, DU BROME DU JAPON, DE L'AVOINE CULTIVÉE
SPONTANÉE ET DE CERTAINES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN, EN ALBERTA
ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

GARANTIE:

Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium) 397,33g/L

Contient du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00033 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00084 % et du bronopol à raison de 0,0052 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 30342 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC

15401 Weston Parkway, Suite 150

Cary, NC 27513

EPA Est. No. 089332-GA-001

AD050815V1

103115-B

Pour des renseignements sur le produit, appeler : 1-866-761-9397

CONTENU NET: 1.937 LITRES



Arysta LifeScience

POUR TOUTE AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24 :

Appeler **PROSAR** : 1-866-303-6952 ou 1-651-603-3432.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24 (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)

: Appeler **CHEMTREC** : 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'**herbicide EVEREST® 2.0** est un herbicide de postlevée sélectif qui s'applique sur le blé de printemps (blé vitreux roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps et blé extra fort ou d'utilité générale), le blé dur et le blé d'hiver.

L'**herbicide EVEREST 2.0 appliqué en postlevée doit être mélangé en cuve avec l'un des agents tensioactifs indiqués sur cette étiquette. Pour une suppression à plus large spectre des mauvaises herbes, l'herbicide EVEREST 2.0 peut être mélangé en cuve avec l'un des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges indiqués sur cette étiquette. Consulter la section « MÉLANGES EN CUVE » pour connaître les produits recommandés.**

L'**herbicide EVEREST 2.0** est absorbé par le feuillage de la folle avoine, de la sétaire verte et de certaines mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mauvaises herbes cessent de croître après l'application du produit, éliminant du fait même les effets concurrentiels des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, il peut falloir une à deux semaines afin que la suppression complète des mauvaises herbes ne soit visible.

L'**herbicide EVEREST 2.0** supprime les biotypes de folle avoine qui ont développé une résistance aux herbicides à base d'ACCase (groupe 1) et de triallate (groupe 8). Il supprime également les biotypes de sétaire verte résistant aux herbicides à base d'ACCase (groupe 1) et de dinitroaniline (groupe 3).

Un bidon de 1,937 litre contient suffisamment d'**herbicide EVEREST 2.0** pour traiter 27 à 54 hectares selon les mauvaises herbes cibles à supprimer. Pour connaître les mauvaises herbes supprimées et le stade d'application pour chaque dose, consulter les tableaux d'application recommandés.

Un bidon traite :		
Dose d'emploi	Acres	Hectares
36 ml/ha	134	54
48 ml/ha	100	41
60 ml/ha	80	33
72 ml/ha	67	27

MODE D'EMPLOI

Mises en garde générales

Lire le MODE D'EMPLOI au complet avant d'utiliser l'**herbicide EVEREST 2.0**.

- Ne pas appliquer en postlevée s'il pleut ou si des averses sont prévues dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas appliquer ce produit directement sur les habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), ni sur les habitats estuariens/marins.
- Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Ne pas mélanger, charger ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 10 mètres des têtes de puits ou des systèmes aquatiques, y compris les marais, étangs, fossés, ruisseaux, lacs, etc.
- Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni utiliser la culture fourragère comme fourrage vert. Les grains de blé ou la paille provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage.
- Empêcher la dérive de ce produit vers d'autres cultures, en particulier le canola, l'avoine cultivée ou d'autres cultures non ciblées.
- Après le traitement, respecter un délai d'attente avant la récolte de 80 jours.
- Ne pas traiter le blé contre-ensemencé de légumineuses.
- Ne pas congeler.

Application terrestre

- Appliquer seul ou dans des mélanges en cuve dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acre), à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po²) pour s'assurer d'une couverture appropriée des mauvaises herbes.
- Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'épandage à grosses gouttelettes. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser une meilleure couverture des mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsqu'il souffle à plus de 15 km/h à 2 m au-dessus du sol sur le lieu de l'épandage.
- Ne pas appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

- Appliquer seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression produisant des gouttelettes de pulvérisation de la classification moyenne de l'ASAE.
- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.
- Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Mises en garde concernant l'utilisation (application aérienne)

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
- Ne pas appliquer sur un terrain présentant un risque de ruissellement de surface vers des systèmes aquatiques.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.
- Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.
- Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'ASAE.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le pilote (applicateur aérien) doit porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complète et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-866-761-9397. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Zones tampons

L'aménagement d'une zone tampon N'EST PAS requise si on utilise l'une ou l'autre des méthodes suivantes : application par pulvérisateur manuel ou à dos, application localisée.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et la végétation arbustive), ainsi que des habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection :	
			D'habitats aquatiques	D'habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Blé		35	20
Aérienne	Blé	Avion	325	95
		Hélicoptère	300	75

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant la catégorie de très grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran (recouvrement, toile) sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

PÉRIODE D'APPLICATION

L'**herbicide EVEREST 2.0** peut être appliqué en postlevée sur tous les types de blé de printemps (y compris le blé dur) et de blé d'hiver.

Les recherches ont démontré un rendement optimal du blé en procédant à une suppression précoce des mauvaises herbes cibles avant le tallage du blé. Pour ce qui est de l'utilisation en postlevée, appliquer l'**herbicide EVEREST 2.0** sur le blé dont la tige principale comporte un minimum d'une feuille et un maximum de quatre feuilles, plus deux talles. Au-delà de ce stade, l'épandage peut produire des pertes de rendement attribuables à la concurrence des mauvaises herbes.

MODE D'EMPLOI EN POSTLEVÉE DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR ET LE BLÉ D'HIVER

Appliquer l'**herbicide EVEREST 2.0** avec un agent tensioactif, lorsque la majorité de la culture de blé compte un minimum d'une feuille et un maximum de quatre feuilles sur la tige principale, plus deux talles. Utiliser un agent tensioactif non ionique homologué, comme Agral 90, Ag-Surf, etc., à une dose de 0,25 % v/v (0,25 L pour un total de 100 L de solution à pulvériser).

Ne pas appliquer plus de 72 ml/ha d'**herbicide EVEREST 2.0** (30 g a.i./ha) par saison de croissance.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

PÉRIODE D'APPLICATION		
CULTURE	STADE DE CROISSANCE	REMARQUES
Blé de printemps Blé dur Blé d'hiver	1 feuille à 6 feuilles entières	1 à 4 feuilles sur la tige principale, plus 2 talles

SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LE BLÉ

CULTURE	MAUVAISES HERBES	DOSE	REMARQUES
<p>Blé de printemps</p> <p>Y compris:</p> <p>Blé vitreux roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps et blé extra fort (d'utilité générale)</p> <p>Blé dur</p> <p>Blé d'hiver</p>	Sétaire verte (millet sauvage)	36 ml/ha	La sétaire verte ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles.
	<p>Mauvaises herbes supprimées à la dose de 36 ml/ha plus</p> <p>Folle avoine</p> <p>Avoine cultivée spontanée</p>	48 ml/ha	<p>La folle avoine ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Utiliser 48 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est inférieure à 100 plants/m².</p> <p>L'avoine cultivée spontanée ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles.</p>
	<p>Mauvaises herbes supprimées à la dose de 48 ml/ha plus</p> <p>Folle avoine</p> <p>Brome du Japon</p>	60 ml/ha	La folle avoine ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Le brome japonais ne doit pas avoir plus de 4 feuilles. Utiliser 60 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est supérieure à 100 plants/m ² . Utiliser 60 ml/ha lorsque la folle avoine et le brome japonais sont en pleine croissance dans des conditions environnementales idéales.
	<p>Mauvaises herbes supprimées à la dose de 60 ml/ha plus</p> <p>Folle avoine</p> <p>Brome du Japon</p>	72 ml/ha	La folle avoine ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Le brome japonais ne doit pas avoir plus de 4 feuilles. Utiliser 72 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est supérieure à 100 plants/m ² . Utiliser 72 ml/ha lorsque la folle avoine et le brome japonais ne sont pas en pleine croissance en raison de conditions environnementales difficiles ou lorsque le produit est mélangé en cuve avec un autre produit qui contient du dicamba.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES
À FEUILLES LARGE DANS LE BLÉ**

MAUVAISE HERBE	DOSE	REMARQUES
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	48 ml/ha	Pour la suppression de l'amarante à racine rouge, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Moutarde des champs (<i>Brassica kaber</i>)		Pour la suppression de la moutarde des champs, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Tabouret des champs (<i>Thlaspi arvense</i>)		Pour la suppression du tabouret des champs, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 9 feuilles.
Canola spontané (<i>Brassica napus</i>)		Pour la suppression du canola spontané, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles. Ne supprimera pas les variétés de canola ayant une tolérance à l'imidazolinone (CLEARFIELD®).
Renouée scabre (<i>Polygonum scabrum</i> Moench.)		Pour la suppression de la renouée scabre, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Bourse-à-pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>)		Pour la suppression de la bourse-à-pasteur, appliquer l'herbicide EVEREST 2.0 sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.

Le blé exposé à des sols gorgés ou saturés d'eau, à des températures extrêmes (grande chaleur ou gel), à la sécheresse, à une faible fertilité ou à une maladie des plantes au moment de l'épandage pourrait montrer des symptômes de dommages inacceptables. Ces mêmes conditions peuvent réduire le degré de suppression des mauvaises herbes.

MÉLANGES EN CUVE

Pour une suppression à large spectre des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, **l'herbicide EVEREST 2.0** peut être mélangé avec l'un des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges indiqués dans les tableaux ci-dessous. Lorsque le produit est appliqué comme élément d'un mélange en cuve, lire et suivre toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les doses d'emploi, les restrictions et les limites de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus rigoureuses énoncées sur les étiquettes des deux produits, relativement au mélange, au chargement et à l'application.

Consulter les tableaux précédents pour connaître la dose et la période d'application appropriées de **l'herbicide EVEREST 2.0**. Utiliser un agent tensioactif non ionique homologué (0,25 % v/v ou 0,25 L/100 L de solution à pulvériser) avec **l'herbicide EVEREST 2.0** utilisé seul ou avec des produits d'association.

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS		
HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
1	2,4-D Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine
2	2,4-D Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester
3	Ally® + 2,4-D Amine	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation). Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS

HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
4	Ally + 2,4-D Ester	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation). Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.
5	Attain ^{MC} XC	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.
6	Buctril [®] M / Logic [®] M	
7	Curtail [®] M	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.
8	DyVel [®]	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser la dose de 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 pour la suppression de la folle avoine. Ne pas utiliser la dose de 48 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 avec ce mélange en cuve.
9	Herbicide Enforcer ^{MC} M	

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS		
HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
10	Estaprop [®] Plus / Dichlorprop-D	
11	Express Pack [®]	
12	Frontline ^{MC} 2,4-D XC	
13	Frontline	
14	Frontline XL	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
15	MCPA Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Amine.
16	MCPA Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester.
17	OcTTain ^{MC} XL	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
18	Optica ^{MC} Trio	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser la dose de 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 lorsque le degré d'infestation de la folle avoine est élevé.
19	Herbicide Paradigm ^{MC}	
20	Herbicide Paradigm + MCPA Ester	

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS

HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
21	Herbicide Paradigm + Herbicide Curtail M	
22	Pardner® / Brotex® 240	
23	Prestige ^{MC} XC	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.
24	Herbicide Pixxaro ^{MC} A	
25	Herbicide Pixxaro A + MCPA Ester	
26	Herbicide Pixxaro A + Herbicide Curtail M	
27	Refine® SG / DEPLOY® WDG + 2,4-D Amine	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
28	Refine SG / DEPLOY WDG + 2,4-D Ester	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS

HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
29	Refine SG / DEPLOY WDG	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
30	Spectrum ^{MC}	
31	Stellar ^{MC}	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 48 ou 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve.
32	Target [®]	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser la dose de 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 lorsque le degré d'infestation de la folle avoine est élevé. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si la dose de 72 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 est utilisée pour ce mélange en cuve. Ne pas utiliser la dose de 48 ml/ha d' herbicide EVEREST 2.0 avec ce mélange en cuve.
33	Thumper [®] / Leader [®]	
34	Triton ^{MC} C	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
35	Trophy [®]	

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DUR

HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
1	2,4-D Amine	Utiliser 420 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
2	2,4-D Ester	Utiliser 420 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
3	Herbicide Enforcer M	
4	Frontline	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
5	Herbicide Paradigm	
6	Herbicide Paradigm + MCPA Ester	
7	Herbicide Paradigm + Herbicide Curtail M	
8	Herbicide Pixxaro A	
9	Herbicide Pixxaro A + MCPA Ester	
10	Herbicide Pixxaro A + Herbicide Curtail M	
11	Spectrum	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ D'HIVER		
HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
1	2,4-D Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine.
2	2,4-D Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester.
3	Buctril M / Logic M	
4	MCPA Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Amine.
5	MCPA Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester.
6	Refine SG / DEPLOY WDG	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l' herbicide EVEREST 2.0 à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

S'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Les filtres directs et les tamis de buse doivent être propres et comporter un maximum de 50 mailles.

1. Remplir le réservoir au tiers ou à moitié d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation ou de retour en cuve.
2. Ajouter la dose appropriée d'**herbicide EVEREST 2.0** directement dans le réservoir de pulvérisation. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour dissoudre l'**herbicide EVEREST 2.0**. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.
3. Ajouter l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges.
4. Ajouter l'agent tensioactif, puis finir de remplir le réservoir du volume d'eau requis.

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

Application terrestre

Appliquer dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acre), à moins d'une autre indication dans la section sur les produits d'association de cette étiquette, à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po²) pour s'assurer d'un épandage approprié sur les mauvaises herbes.

Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'épandage à grosses gouttelettes. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser un meilleur épandage sur les mauvaises herbes.

Application aérienne

À moins d'autres indications à la section des mélanges en cuve de cette étiquette, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha (11 L/acre ou 3 gallons/acre) et à une pression d'au moins 300 kPa, afin d'obtenir une couverture appropriée des mauvaises herbes.

Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Vider et rincer à fond le réservoir de pulvérisation, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre. Veiller particulièrement à bien éliminer les dépôts visibles.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et ajouter 1 % v/v (1 L/100L) d'ammoniac domestique. Faire circuler la solution de nettoyage dans les tuyaux, la rampe et les buses. Faire circuler pendant au moins 15 minutes. Rincer une fois de plus les tuyaux, la rampe et les buses, puis vider le réservoir.
3. Nettoyer les buses et les tamis dans un contenant séparé avec de l'eau et de l'ammoniac.
4. Répéter l'étape numéro 2.
5. Rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre.
 - Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à préserver, de puits ou d'autres sources d'approvisionnement en eau.
 - Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale.
 - Vérifier l'étiquette des produits d'association pour obtenir les autres instructions de nettoyage.

CULTURES DE ROTATION

Les cultures suivantes peuvent être semées 11 mois après un épandage **d'herbicide EVEREST 2.0**.

Zones de sol et cultures de rotation			
Gris forestier	Noir	Brun foncé	Brun
Blé de printemps Orge Canola Pois des champs*	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Haricots de grande culture Lin Blé dur	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Lin Blé dur	Blé de printemps

*Les pois des champs peuvent être cultivés l'année suivant une application de **l'herbicide EVEREST 2.0** si les conditions suivantes sont respectées :

1. le pH du sol est inférieur à 7,5;
2. la teneur en matière organique est supérieure à 4 %;
3. les précipitations doivent être égales ou supérieures à la moyenne sur 10 ans (au moins 100 mm dans les 60 jours suivant l'application au cours de l'année du traitement).

Ou encore, les champs peuvent être mis en jachère d'été.

Comme **l'herbicide Everest 2.0** est dégradé par les microbes du sol, il faut tenir compte des conditions environnementales diminuant l'activité microbienne lorsqu'on choisit les cultures de rotation. Ces conditions environnementales, comprennent une sécheresse prolongée et/ou du temps froid précédant la saison de croissance suivante, ainsi que des sols à faible teneur en matière organique (moins de 2 %) et un pH élevé (plus de 7,5). Si ces conditions existent, un test biologique du sol peut s'avérer nécessaire pour assurer la protection des cultures de rotation.

Ne pas semer de cultures autres que celles qui sont indiquées plus haut dans l'année suivant l'application de **l'herbicide Everest 2.0** sur le blé.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'**herbicide EVEREST 2.0** fait partie du groupe 2 de la Weed Science Society of America (WSSA). Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**herbicide EVEREST 2.0** et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**herbicide EVEREST 2.0** ou d'autres herbicides du même groupe 2 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta LifeScience North America LLC au 1-866-761-9397.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

VÊTEMENTS PROTECTEURS

Lors de la manipulation (mélange et chargement) de l'**herbicide EVEREST 2.0**, mettre une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Lire et suivre les précautions en matière de manipulation et les recommandations relatives aux vêtements protecteurs sur les étiquettes des produits d'association (herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges et agents tensioactifs). Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage ou à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). S'il n'existe pas d'instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Tenir l'EPI à l'écart des autres vêtements et laver séparément.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide a pénétré, puis bien se laver et remettre des vêtements propres.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Nota : Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de Croplife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section **MODE D'EMPLOI**
- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT : Suivre les mêmes précautions de sécurité que pour la manipulation du produit. Balayer le produit déversé, ramasser à l'aide d'une pelle et déposer dans un contenant pouvant être fermé hermétiquement. Si le déversement se produit sur un plancher ou une surface dure, laver avec de l'eau et du détergent, puis rincer. Si le déversement se produit sur le sol, ramasser la couche de sol contaminée par le produit. Si le produit est propre, il peut être utilisé; autrement, suivre les instructions d'ÉLIMINATION.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

En cas d'urgence relativement à un déversement, un incendie ou un empoisonnement d'importance, appeler CHEMTREC 24 heures par jour au 1-800-424-9300 ou au (703) 527-3887

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation.

DEPLOY, EVEREST et le logo d'**EVEREST 2.0** sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America, LLC.

© Tous les autres produits sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.

MC Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.

Everest[®] 2.0

Herbicide

GROUP/ GROUPE 2 HERBICIDE

SUSPENSION CONCENTRATE HERBICIDE
AGRICULTURAL

FOR POSTEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT (INCLUDING DURUM WHEAT) AND WINTER WHEAT FOR CONTROL OF WILD OAT, GREEN FOXTAIL, JAPANESE BROME, VOLUNTEER TAME OAT AND CERTAIN BROADLEAF WEEDS FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA ONLY

GUARANTEE:

Flucarbazone (present as flucarbazone-sodium)397.33g/L

Contains 2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00033%, 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00084% and bronopol at 0.0052% as preservatives.

REGISTRATION NUMBER 30342
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
STORE IN A COOL, DRY PLACE**

For product information call: 1-866-761-9397

Arysta LifeScience and the Arysta LifeScience logo are registered trademarks of Arysta LifeScience Corporation.

EVEREST and the EVEREST 2.0 logo are registered trademarks of Arysta LifeScience North America, LLC.



Arysta LifeScience

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC EPA Est. No. 089332-GA-001
15401 Weston Parkway, Suite 150 AD050815V1
Cary, NC 27513 103115-B

HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION
AGRICOLE

POUR L'APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (Y COMPRIS LE BLÉ DUR) ET LE BLÉ D'HIVER POUR LA SUPPRESSION DE LA FOLLE AVOINE, DE LA SÉTAIRE VERTE, DU BROME DU JAPON, DE L'AVOINE CULTIVÉE SPONTANÉE ET DE CERTAINES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

GARANTIE:

Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium) .397,33g/L

Contient du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00033 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00084 % et du bronopol à raison de 0,0052 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 30342
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC**

Pour des renseignements sur le produit, appeler : 1-866-761-9397

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation.

EVEREST et le logo d'EVEREST 2.0 sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America, LLC.

**NET CONTENTS: 1.937 LITRES
CONTENU NET : 1.937 LITRES**